



Technicien en systèmes d'usinage (H/F/X)

Electrotechnique - Chauffage

Coordination et encadrement

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous êtes du genre bricoleur et vous avez toujours rêvé de fabriquer vos propres pièces ou outils ? Vous avez un côté minutieux et appliqué ? Alors pourquoi ne pas devenir Technicien en systèmes d'usinage grâce à cette formation bien usinée !

Le Technicien et la Technicienne en systèmes d'usinage **réalisent et créent des pièces métalliques ou en matériaux composites** par le processus d'enlèvement de matière. Ils fabriquent des outils, accessoires, fixations... ils utilisent différents procédés tels que le tournage ou le fraisage jusqu'à l'**obtention de formes aux dimensions définies**, à l'unité ou en série. Ils travaillent à l'aide de machines à commande conventionnelle, à commande numérique et/ou de centres d'usinages.

A partir des plans qui lui sont transmis, le technicien en systèmes d'usinage analyse le travail à réaliser, détermine la gamme opératoire, choisit les outils de coupe, l'outillage, les machines. Il suit ou réalise le programme d'usinage, qui détermine le déplacement exact des outils et leur trajectoire. Il teste et vérifie la conformité des pièces fabriquées par rapport au cahier des charges et ajuste ses réglages, avant de lancer la production en série. Le technicien en système d'usinage garantit également le rythme des opérations en remédiant aux éventuelles anomalies dans les plus brefs délais. C'est lui qui assure l'entretien et la maintenance de 1er niveau de son poste.

Au cours de cette formation en Coordination et encadrement, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Technicien en systèmes d'usinage :



Analyser le travail demandé et préparer le poste de travail : le technicien en systèmes d'usinage lit, décode, interprète les documents (plan, croquis, fiches,...). Il sélectionne les éléments utiles à la réalisation et établit la gamme opératoire.

Réaliser les opérations principales sur un tour conventionnel ou à commande numérique : Il réalise les étapes préalables au tournage, les opérations de tournage conventionnel. Il contrôle la conformité par rapport aux spécifications techniques et réalise les opérations de tournage sur machine à commande numérique et l'assemblage (l'assemblage) et les ajustages d'un mécanisme simple. Il doit également contrôler / Maintenir la qualité (autocontrôle). Il entretient son environnement de travail, son outillage et ses machines.

Réaliser les opérations principales sur une fraiseuse conventionnelle ou à commande numérique : il réalise les étapes préalables au tournage et les opérations conventionnelles et sur machine à commande numérique. Le technicien en système d'usinage contrôle la conformité par rapport aux spécifications techniques. Il réalise le montage (assemblage) et les ajustages d'un mécanisme simple. Il contrôle et maintient la qualité (autocontrôle). Il va entretenir son environnement de travail, ses machines.

Alors si vous souhaitez que votre avenir professionnel soit calibré au millimètre, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y

Formation organisée en collaboration avec le Centre de compétence Technifutur (<https://technifutur.be/fr/>)

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 12h de cours en horaire décalé et ± 26h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties par année de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

Ce métier est un « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter :

d'une prime incitant (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans une entreprise du secteur industriel : aéronautique, automobile, construction mécanique, outillage...

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Travail en équipe ou en autonomie Variété de projets

Finalité

Diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement homologué par la Communauté française

Aptitudes

Le Technicien et la Technicienne en systèmes d'usinage doivent :

adopter des attitudes professionnelles : respect, dialogue, esprit d'équipe, humilité, responsabilité, sécurité...

travailler en équipe, avec d'autres services : maintenance, gestion de production, contrôle-qualité, méthode...

communiquer aisément

coordonner ses interventions avec les différents membres de l'équipe et/ou les autres corps de métier

réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain

Programme

1ère année : Opérateur en systèmes d'usinage

E11/4 Prévention sécurité - SHEQ (8h) E11/4 Les matériaux et leur usinabilité (16h)

E11/4 Ajustage et ébavurage (8h)

E11/4 Lecture et interprétation d'un plan mécanique (56h) E11/4 Coupe outils (40h)

E11/4 Métrologie (24h)

E11/4 Modes opératoires (40h) E11/4 Tournage conventionnel (72h)

E11/4 Tournage CNC (ISO) (24h)

E11/4 Fraisage conventionnel (72h)

E11/4 Fraisage CNC (ISO) (24h)

2ème année : Technicien en systèmes d'usinage

E11/25 Tournage CNC (autres langage) (100h)

E11/25 Fraisage CNC (autre langage) (100h)

E11/25 CFAO (Mastercam) (40h)

E11/25 Coordination et encadrement « projet » (24h)



Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à des formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

